

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 JUN 2020**

Sont présents : Alain ABSCHIEDT, Chantal DILLET, Yoann GOLLER, Jean FELTER, Nicole FERRY, Joël MAIRE, Jean-Luc DUVAL, Dominique BREGNARD, Sébastien BARTH, Françoise CLAUDE, Frédéric LATRAYE

Est nommé secrétaire : Frédéric LATRAYE



- ORDRE DU JOUR

Election des délégués communaux

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat mixte départemental d'électricité des Vosges	Joël MAIRE	
Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges	Dominique BREGNARD	
CLECT	Jean FELTER	
Association communes forestières	Frédéric LATRAYE	Jean FELTER

Délégations accordées au maire

Dans le but de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil municipal décide de donner au maire délégation pour :

Prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 10 000,00 € HT ;

Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.

Indemnité de fonction des adjoints

Le conseil municipal a voté favorablement à l'unanimité pour les indemnités des 3 adjoints.

Mise en place des commissions communales

Le conseil municipal décide de créer et de désigner les membres des commissions communales

Agriculture-chemins décharge	Forêt	Bâtiments communaux habitat	Cadre de vie environnement	Salle communale
Jean-Luc DUVAL Joël MAIRE Frédéric LATRAYE Sébastien BARTH	Jean-Marie CLAUDE Frédéric LATRAYE Sébastien BARTH Jean-Luc DUVAL Philippe GAILLARD Jean FELTER	Dominique BREGNARD Jean-Luc DUVAL Chantal DILLET Françoise CLAUDE	Françoise CLAUDE Nicole FERRY Chantal DILLET Yoann GOLLER	Chantal DILLET Françoise CLAUDE Frédéric LATRAYE Yoann GOLLER

Affaires sociales	Culture-animation-communication	Camping
Jean-Luc DUVAL Joël MAIRE Chantal DILLET Françoise CLAUDE	Marie-Aline BONAVENTURE Nicole FERRY Françoise BEGIN Chantal DILLET	Françoise CLAUDE Dominique BREGNARD Jean-Luc DUVAL Chantal DILLET

Référent NOOBA	Référent habitat com com	Référent sécurité rou- tière	Correspondant défense
DUVAUCHELLE Marine	DILLET Chantal	FELTER Jean	DILLET Chantal

Procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Titulaires	Suppléants
Jean-Luc DUVAL Françoise CLAUDE Joël MAIRE	Frédéric LATRAYE Chantal DILLET Sébastien BARTH

Attribution de compensation 2020 EPCI

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la répartition des attributions de compensation telle que présentée lors du Conseil Communautaire du 26 Février 2020. L'attribution qui sera versée par la Communauté de Communes du pays de Colombey pour la commune de Vicherey est de 5386.41 € en 2020.

Constitution de la commission communale des impôts directs (CCID)

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs de la commune, le conseil municipal propose 12 personnes comme commissaires titulaires et 12 comme suppléants, six titulaires et six suppléants seront désignés par la Direction générale des finances publiques.

Travaux d'exploitation forêt 2020

Le conseil municipal examine le programme des travaux sylvicoles 2020 préconisé par l'ONF :

- Broyage en plein de végétation parcelle 26
- Cloisonnement sylvicole, maintenance mécanisée, parcelles 13.u, 15.j, 17.j, 24.u

Il décide d'accepter le programme d'actions 2020 en partie, conforme au plan d'aménagement, pour un montant de 1407,60 € TTC, somme qui sera inscrite au budget 2020. Il décide de reporter le broyage en plein de végétation de la parcelle 26.

Information proposition d'achat maison BOURAHLA

Le conseil autorise le maire à se renseigner auprès du mandataire judiciaire pour l'éventuel achat de la maison BOURAHLA situé au 1rue Francois de Neuchateau.

Questions diverses

Le conseil donne son accord pour l'achat d'un cadeau afin de remercier Christian FRANCE, Marie-Aline BONAVENTURE et Fabienne MANGENOT.

Suite aux nouvelles règles sanitaires liées au COVID, un forfait de 50 € sera imposé à chaque location de salle pour la désinfection des locaux.

Afin de préparer la perspective de projets pour les 6 années à venir sur notre commune, une boîte à idées est mise à votre disposition en mairie jusqu'au 31 août 2020. Vous pouvez également mettre votre demande dans la boîte aux lettres de la mairie.

